



PICO

Point Information Conseil Orientation



CFPPA des Hautes-Pyrénées
131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan
Tél : 05 62 98 07 94
Fax : 05 62 98 30 20
cfppa.lannemezan@educagri.fr

formagri-65-vic.fr



Qu'est-ce qu'un PICO ?

C'est un Point Information Conseil Orientation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Plusieurs PICO assurent cette mission. Vous en trouverez la liste sur le volet droit de ce dépliant. Vous verrez qu'ils n'existent qu'en Midi-Pyrénées. C'est une spécificité de la Région.

Ils ont été mis en place par la Direction Régionale de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt de Midi-Pyrénées.

Ils sont situés dans des établissements publics du Ministère de l'Alimentation, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt :

Centre de formation d'apprentissage agricole (CFAA) et Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA).

Dans chaque PICO, vous pourrez prendre contact avec la personne ressource.

Vos correspondants dans les départements

Ariège, Pamiers : 05.61.67.04.60

Aveyron, Rodez : 05.65.77.75.03

Aveyron, St Afrique : 05.65.98.10.35

Aveyron, Villefranche : 05.65.81.16.76

Hte Garonne, Auzeville : 05.61.73.10.20

Hte Garonne, Auterive : 05.61.50.62.78

Hte Garonne, Ondes : 05.61.37.65.87

Hte Garonne, St Gaudens : 05.61.94.55.10

Gers, Auch : 05.62.61.52.20

Gers, Mirande : 05.62.86.54.64

Lot, Gramat : 05.65.38.72.12

Lot, Souillac : 05.65.37.88.16

Hautes Pyrénées, Lannemezan : 05.62.98.07.94

Tarn, Albi : 05.63.38.07.46

Tarn, Puylaurens : 05.63.75.01.43

Tam et G., Moissac : 05.63.04.63.10

Tam et G., Montauhan : 05.63.21.23.87

Ce service s'adresse à vous, quelque soit votre situation demandeur d'emploi, salarié, artisan, commerçant, étudiant, parent d'élève.... En bref à tout public.

COMMENT CELA SE PASSE T-IL ?

Vous contactez le centre PICO. L'hôtesse d'accueil vous donnera un rendez-vous avec la personne ressource.

Vous expliquerez quel type de formation vous souhaitez suivre, quel est votre projet professionnel. Nous vous informerons sur les métiers et les formations correspondantes. Lors de l'entretien avec cette personne, vous débattrez de vos activités, de votre expérience professionnelle, de votre niveau de formation, des moyens dont vous disposez (véhicule, micro-ordinateur, téléphone...), de votre situation familiale, Tout ce qui vous entoure peut être examiné pour vous conseiller et vous orienter.

QUELS SONT VOS DOMAINES DE COMPÉTENCE ?

Les PICO informent, conseillent et orientent sur tous les secteurs du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

L'agriculture bien-sûr, la forêt environnement, l'horticulture, l'agro-alimentaire, l'aquaculture, la viticulture-oenologie, la commercialisation, les activités hippiques, les services en milieu rural, le machinisme agricole, élevage et les soins aux animaux.

Si les PICO ne sont implantés qu'en Midi-Pyrénées ils renseignent au niveau national PUIS-JE EN BÉNÉFICIER,

Des sites à visiter :

Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation

<http://agriculture.gouv.fr>

L'enseignement agricole : <http://formagri-65-vic.fr>